

Atelier Les médias sociaux : un bon usage?

Trucs et Astuces

Isabelle Claude, directrice adjointe Uniatox,

Dominique Lapointe, policière sociocommunautaire, Service de police de Repentigny,

Véronique Michel, parent

Les jeunes et le monde virtuel

Pour les jeunes, le cyberspace est un mode de communication et de reconnaissance sociale.

C'est une extension de leur vie et de leur intimité.

Cette communication instantanée à travers le monde leur permet d'être visibles et d'exister en plus de rendre accessible une quantité infinie d'informations.

Quelques outils virtuels utilisés par les jeunes

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, MySpace, Google)

Textos/Sextos (message à caractère sexuel)

Blogues, pages personnelles

Clavardage ou « chat » (MSN Messenger, Skype, sites de rencontres et sites pornographiques)

Sites d'évaluation où on attribue des notes à des gens (Rate my teacher)

Jeux en ligne

Sites de diffusion (YouTube, MySpace et bien d'autres)

Modes de communication?

Il est possible de se sentir dépourvu devant tous ces termes.

Communiquer dans le monde virtuel c'est communiquer réellement. Il y a partage, transmission d'informations et de sentiments.

Dangers liés à Internet

Internet est une fenêtre sur le monde entier. Il nous permet de communiquer avec n'importe qui autour de la Terre. C'est un grand dictionnaire où l'on retrouve de tout... mais pas seulement des choses intelligentes.

Comment chercher

Il n'y a pas, de base, de censure sur Internet pour nous éviter certains sites inappropriés. En cherchant des photos d'oiseaux, on peut avoir comme réponse des photos de garçons nus. La demande doit être la plus précise possible.

Si l'on se retrouve sur un site inapproprié, on peut aviser les services de police en leur donnant l'adresse du site. On peut également le signaler sur WWW.CYBERAIDE.CA

Protéger son identité

Il faut éviter de donner trop d'informations sur la vie privée.

Un surnom ne protège pas si d'autres informations pouvant nous identifier sont publiées (écoles et autres endroits fréquentés, photos, date de naissance, équipe dont on fait partie, etc.).

Photos et vidéos

Publier une photo ou une vidéo sur Facebook, c'est lui accorder une licence non exclusive, transférable du contenu de la publication. Cette licence de propriété intellectuelle se termine lorsqu'il est supprimé du compte, **sauf** si ce contenu a été partagé avec d'autres personnes qui ne l'ont pas supprimé.

Il est possible qu'une personne truque notre image à notre insu (ex. : changer le corps d'une personne en gardant sa tête).

Des logiciels pirates peuvent prendre le contrôle de la webcam à distance et filmer à l'insu des utilisateurs.

Une personne peut utiliser des photos ou vidéos mises en ligne pour d'autres fins (ex. : un garçon qui trouvait drôle de baisser ses culottes devant sa webcam, pour faire rire ses amis, a moins ri lorsqu'une photo de son anatomie a circulé à son école; vengeance lors d'une rupture).

Les rencontres

90 % des rencontres sur Internet sont correctes. 10 % peuvent mal tourner.

Il est préférable de se limiter à des contacts avec des personnes que l'on connaît personnellement.

Si l'on rencontre un nouveau contact, choisir un endroit public et ne jamais y aller seul.

La personne rencontrée peut facilement mentir sur son identité (publier une photo d'une autre personne, filmer sur webcam un acteur qui correspond au faux profil).

Même si la confiance est gagnée, ne pas commettre des actes qu'on pourrait regretter (ex. : se dévêtir ou mettre des photos compromettantes.)

L'instant présent et après...

Même si l'on décide d'enlever une publication sur un site, si quiconque en a fait une copie, l'information pourra continuer de circuler.

Il n'est pas mal de partager ce que l'on vit, mais il faut se demander si l'on est prêt à ce que tous le sachent. Pour plusieurs employeurs, Facebook est un bon outil pour en savoir plus sur la vie privée d'un candidat à un emploi.

C'est comme ouvrir un oreiller de plumes : il y aura toujours des plumes qui ne seront pas ramassées.

Cybercriminalité

Être derrière son écran ne nous met pas à l'abri des lois. On retrouve parmi les délits liés aux médias sociaux le vol d'identité, la production et la diffusion de matériel pornographique (l'image de sa copine nue qu'on envoie aux amis...) et la cyberintimidation (harceler une personne ou tenir des propos injurieux, menaçants, haineux ou dégradants à son endroit)

Utilisation problématique

Certains comportements peuvent éveiller nos soupçons :

L'enfant semble triste, angoissé ou irritable;

Il se qualifie de façon négative;

Il a des problèmes de sommeil (séances d'utilisation la nuit);

Il semble avoir une baisse d'intérêt pour l'école (ou baisse de notes), le travail ou les loisirs;

Il s'isole, change ses habitudes sociales;

Il évite les discussions sur ses activités à Internet ou son téléphone cellulaire;

Il éprouve différents malaises physiques ou psychosomatiques;

Le nombre d'heures d'utilisation augmente.

Encadrement

Avoir une supervision parentale (ordinateur dans un endroit commun de la maison, établir un horaire d'utilisation, donner des blocs de temps);

Auto-observer des comportements de l'adulte avec l'utilisation des médias sociaux;

Identifier le besoin derrière l'utilisation problématique

Pistes d'intervention

Être un modèle en tant qu'adulte;

Discussion en famille sur le sujet (les pour et les contre) et pour tenter de limiter les heures d'accès;

Observer les changements d'attitude, de comportements, d'activités;

Nommez les inquiétudes devant un comportement jugé abusif;

Accompagner l'enfant dans la gestion du stress et des émotions;

Aider le jeune à développer d'autres centres d'intérêt et de passion.

Devenir un bon cybercitoyen

Faire comprendre que l'espace virtuel est un espace public;

L'encourager à faire des actions positives et à respecter l'autre dans l'espace virtuel;

Rappeler l'importance de garder les mêmes valeurs que dans le monde réel;

Rappeler l'importance de respecter la vie privée des autres;

Ne pas diaboliser les médias sociaux, une bonne utilisation est possible et peut être bénéfique.

Sécurité de base

Ouvrir uniquement les courriels provenant de gens ou de sources connues;
Ne pas afficher de données confidentielles sur Internet;
Toujours se demander si l'on serait à l'aise que la famille ou les connaissances voient ce qu'on met sur Internet;
Questionner et valider les informations des nouveaux amis;
Être très prudent dans l'utilisation de la webcam;
Couper la connexion à Internet lorsqu'on en a terminé avec l'ordinateur;
Ne pas hésiter à chercher du soutien en cas de doute.

Références

Uniatox (Unité d'information et d'action en toxicomanie) 450-968-0363

www.uniatox.org

Ligne Parents 1-800-361-5085 www.ligneparents.com

Cyberaide www.cyberaide.ca

Services de police

Ado santé www.adosante.org

Équipe de prévention socio-communautaire du service de police de Repentigny

L'écho-toxico, « La cyberdépendance, phénomène en émergence ou nouvelle réalité? »,

Université de Sherbrooke, vol.21, no.1, Janvier 2011

Ultimatum « échapp » LA CYBERINTIMIDATION : *Guide de prévention à l'intention des parents de jeunes âgées entre 12 et 17 ans*. Volteface (Organisme de justice alternative), Shawinigan, 2012.

L'Avenue, justice alternative www.lavenuejusticealternative.com

Vous pouvez consulter la capsule *trucs et astuces : Les médias sociaux : un bon usage?* sur le site Internet suivant :

http://www.lavenuejusticealternative.com/par_ricochet.php